

Maison culturelle d'Espéranto de Grésillon

Compte-rendu réunion du CA - 3 janvier 2013

Convocation CA du 3 janvier 2013

Nous avons à traiter d'urgence les modalités des locations du château : en effet l'annonce passée dans le site "grandsgites.com" donne des demandes de location très nombreuses et nous devons mettre au point rapidement nos pratiques.

Nous devons aussi donner un accord de principe pour le bail pour la voie verte dès janvier et établir un calendrier pour l'AG qui devra faire voter l'acceptation du bail. Le bail sera mis au point par un bureau d'études après l'accord de principe et la dépose du dossier par la communauté de communes pour les subventions des collectivités territoriales. Nous avons demandé que la rédaction de notre bail soit faite pour juin au plus tard, donc l'AG sera nécessairement en juin.

Compte-rendu 2013/01/03 15:00

Séance

- Président de séance: François Lo Jacomo
- Secrétaire de séance: Štonchjo (Pierre Soubourou)

Ordre du jour proposé

1. nouveau K-bis (toujours pas en règle à ce jour)
2. locations, conditions pour Štonchjo et Ronan Le Corre
3. Voie Verte
4. Assemblée Générale
5. Calendrier des travaux pour l'escalier extérieur (résultat de la visite du major pompier du 6 décembre)
6. activités 2013 de la MCE
7. questions diverses

PRESENTS

- Bert SCHUMANN - reçoit procuration de X. GODIVIER et d'Alex ROUSSEAU (comptabilisée pour le quorum, une seule procuration pour les votes)
- François LO JACOMO - reçoit procuration de E. BARBAY
- Jannick HUET - reçoit procuration de F. GUIHAUMÉ
- Štonchjo (Pierre SOUBOUROU)

Le quorum est atteint.

EXCUSES

- Armelle PIOLAT
- Elisabeth BARBAY
- Xavier GODIVIER
- Alex ROUSSEAU
- Françoise GUIHAUMÉ

AUTRES PRESENTS

- Libby DUBOT (personne-ressource)
- Yves COUTURIER (personne-ressource)
- Yvette CORVAISIER (personne-ressource)
- Ronan LE CORRE (personne-ressource)
- Sunjo CASH (invitée)

DISCUSSION DE L'ORDRE DU JOUR

Points ajoutés à l'ordre du jour:

- Le point 2 est renommé "location du Château" est subdivisé comme suit:
 - Point 2a - Discussion des tarifs de location et tarifs pour les helpantoj
 - Point 2b - Conditions pour Stotchjo et Ronan Le Corre
- Point 6 est ré-intitulé "Activités 2013 de la MCE et Fringoj"
 - La lettre de Elisabeth BARBAY est lue lors de la discussion du point sur Fringoj:
Le point sur FRINGOJ :
Actuellement, aucun groupe étranger n'est inscrit. Viendrait un groupe de Rép. Tchèque avec mon amie Zdenka qui a déjà participé 2 fois. Le groupe du Bénin ne pourra pas venir faute de subvention. L'enseignante de l'un des 2 groupes polonais sera retenue à l'école pour les examens. Pas de réponse de l'autre. Je relance l'invitation aux enseignants. Concernant les Français, les familles qui sont venues à mes réunions sont toutes enthousiastes, mais manquent d'argent. Bien que la date limite d'inscription ait été fixée au 12 décembre, je n'ai encore aucune inscription ferme.
Cette année, nous devons plus que d'habitude aider financièrement les familles et j'ai lancé un appel à dons aux espérantistes d'Île de France. Nous avons déjà récolté plus de 700 € mais ce ne sera pas suffisant (voir ci-dessous le calendrier cadeau à ceux qui nous soutiennent). Je vais élargir à la France entière. La location du château est un lourd handicap car pratiquement aucun des participants n'est en mesure de payer sa part entière (170 € pour les Français et pays voisins). Pour les nouvelles positives : la ville de Bondy nous a accordé le car pour l'aller-retour Bondy-Grésillon. La salle pour notre fête du retour nous a été réservée. Bertrand est partant pour faire la cuisine et Francisca (Brésil) l'aidera et fera le ménage. Mais il est difficile de dire si la rencontre aura lieu ou non.
Bonne année à tous et bon CA.
- Au point 7 est ajouté le point 7a "Nouveaux sociétaires" pour les demandes de:
 - Henri et Anne-Marie ROBET
 - Anne-Emilie RAVACHE
 - Sunjo (Suzanne) CASH

Rapport

ODJ1 - Nouveau K-bis

- Nous sommes toujours en attente de la réponse du Greffe du Tribunal de Commerce, non reçue à ce jour (03/01/2013)
- Notes:
 - Il manque la filiation pour Armelle PIOLAT (noms du père et de la mère)
 - Il manque la lettre officielle du président de SAT-Amikaro indiquant son représentant (Françoise GUIHAUME)

ODJ2 - Tarifs et habitation au château

- Point 2a - tarifs
 - Présentation des calculs sur les tarifs MCE faits par Bert et Štonchjo pour finaliser les tarifs à mettre en ligne pour 2013 suite à la remise en cause des tarifs donnés au dernier CA
 - Occupation de la chambre 3 - problème de l'alarme - voir dans "Autres points abordés"
 - Création d'un tarif abordable de flexibilité permettant au directeur de stage d'attribuer une place dans la chambre la plus adaptée à la situation du moment mais la chambre 1 avec 5 lits (filles) et la chambre 9 avec 4 lits (garçons) restent nos chambres pour ce tarif en règle générale .
 - Prix des chambres
 - tarif flexibilité à 9€ par pers.
 - 3-4 personnes à 14€ par pers.
 - 2 personnes à 19€ par pers.
 - 1 personne à 27€ en chambre 1 pers.
 - 1 personne à 38€ en chambre grande (double du prix d'une chambre à deux personnes)
- Point 2b - conditions pour Ronan
 - Ronan avait déclaré qu'il peut s'occuper de <25 personnes seul (i.e. un salaire). Trois tâches sont à pourvoir pour les groupes >25 personnes: 1) petit-déjeuner, 2) WC+balayage, 3) mettre et débarrasser la table. Ces tâches sont rémunérées à 10€/jour pour chacune des trois personnes.
 - Pour les groupes <25 personnes, c'est au directeur de stage de faire en sorte d'équilibrer les comptes.
 - Pour l'évènement Nouvel an 2012, le directeur de stage décide, au vu de l'estimation préliminaire du bénéfice de l'évènement, de l'importance de ne pas annuler un nouvel évènement - pour lequel un grand bénéfice n'était pas attendu - et de conserver la motivation d'actifs essentiels aux futurs évènements, et ayant discuté avec le CA de ces différents points, décide 1) de ne pas faire payer de frais de stage à Sunjo CASH, 2) de ne pas faire payer à Ronan LE CORRE le séjour de ses enfants et de le salarier pour une semaine de travail et de défrayer ses déplacements.
 - Il est décidé qu'à l'avenir, une journée de travail en cuisine est considérée comme durant 7 heures et étant salariée au tarif horaire du SMIC.
 - Etant donné les locations déjà prises à partir du printemps, la MCE conseille les services de Ronan LE CORRE. Celui-ci doit créer une entreprise pour permettre au mieux de remplir le service attendu par les clients. Ronan enverra un devis pour les

prestations à proposer aux clients. Il faudra fixer les règles à respecter par ce prestataire.

- On prévoit une convention d'occupation avec Ronan LE CORRE d'une place de camping-car à 3€/jour à partir du 15 mars 2013 avec accès aux douches du camping (eau chaude).
- Point 2c - Un réexamen des règles budgétaires établies le 13/11/2010 concernant l'animation et l'intendance est à faire après examen de l'exercice comptable 2012. De plus, il convient de reformuler les tâches et responsabilités du directeur de stage concernant les stages: tarifs, remboursements, nombre d'animateurs.
- Point 2d - les conventions avec Štonchjo et Libnjo seront discutées à la fin du printemps. Un diagnostic des travaux pour rendre habitable l'appartement 35 devra être réalisée: nombre de fenêtres à changer. Pour le moment, Štonchjo s'occupe en tant que responsable des événements et locations que lui confie la MCE, un défraiement pour le remboursement des trajets ainsi qu'une indemnité forfaitaire

ODJ3 - Voie verte

- La réunion du 1er décembre à la Mairie de St-Martin d'Arcé a conclu que les propriétaires du tronçon St-Martin - Baugé doivent signer un accord de principe pour que la communauté de communes puisse demander des subventions auprès des collectivités territoriales. Puis, nous aurons la visite d'un métreur pour préciser le bail emphytéotique, qui doit être ou non approuvé par notre Assemblée Générale. Nous avons proposé aux maires que le bail définitif soit établi au plus tard en juin 2013 pour ce faire. Jannick ou Štonchjo sera interlocuteur du métreur.
- La proposition d'une variante de la Voie Verte par notre sentier de découverte ne leur semble pas réalisable. Le maire de St-Martin d'Arcé s'est engagé à prendre contact avec le propriétaire du terrain bordant la Voie Verte de l'autre côté (sud)
- Le bail sera remanié à notre convenance par rapport au projet type en fonction de nos souhaits, en particulier vis-à-vis de la signalisation. Il est noté que des traductions en espéranto seront demandées expressément.

ODJ4 - AG

- Date proposée pour l'AG : 22 ou 29 juin 2013 avec séjour possible vendredi-dimanche.
- Conseil d'Administration le 23 ou 30 juin
- Il est abordé la manière de prévenir les sociétaires dont nous avons les coordonnées et ne répondant pas depuis trois ans, que l'article six des statuts de la MCE menacent d'une exclusion. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du CA

ODJ5 - Travaux de l'escalier, calendrier des travaux

- Résultat de la visite du major - nous ne pourrons commencer les travaux qu'après réponse favorable à la déclaration de travaux. Aujourd'hui cette déclaration n'a pas été déposée. Le formulaire est en possession de Claude BENSIMON et doit être déposé à Pontigné. Claude va remplir ce document et compléter le dossier pour envoi dans la semaine prochaine.

François LO JACOMO a déjà signé le formulaire. La réponse est attendue fin février-début mars 2013.

- En plus de l'escalier extérieur, une vingtaine de ferme-portes doivent être posés de janvier à novembre 2013.
- Doivent être prévus des weekends de travail dès le mois de janvier 2013, il est envisagé des séjours de spécialistes de 3-4 jours, en semaine, pour des tâches données.
 - Il faut commencer à renforcer les portes qui peuvent l'être pour être comptabilisés comme portes coupe-feu
 - Yves consultera internet pour estimer le prix des ferme-portes (une recherche rapide: entre 22-25 euros l'unité)
 - Les radiateurs devront être enlevés dans les chambres 11 et 20
 - Les cloisons des chambres 11 et 20 seront enlevées. Cela met fin à l'option considérée dans le compte-rendu du CA d'octobre 2012. Au niveau de la chambre 11, une huisserie actuellement condamnée pourra être restaurée, afin de retrouver une ouverture de largeur 75cm
 - L'objectif est de signer les devis des entreprises début mars ainsi que faire les paiements au plus tôt. Štonchjo et Claude BENSIMON devront se contacter pour payer l'avance nécessaire à l'acceptation des devis dès réception de l'autorisation de travaux.
 - Le creusement des fondations doit être fait en avance pour éviter de casser les tuyaux, pour cela un weekend de travail doit être trouvé en février.
 - La fermeture de l'escalier octogonal est repoussée en septembre 2013.
 - Dates déjà prévues:
 - 19-20/01/2013 - évènement créé sur le calendrier - Yves, Bert, Jannick, Štonchjo
 - Semaine 18-24/03/2013 - évènement créé sur le calendrier - Yves, Bert, Jannick, Štonchjo, Claude Bensimon

ODJ6 - Activité 2013

- FRINGOJ - lecture de la lettre envoyée par Elisabeth BARBAY aux membres présents lors de la réunion. A la lecture, les membres ont le sentiment que la faisabilité de Fringoj est incertaine. Nous laissons la réservation du château pour FRINGOJ dans le planning de "grandsgites.com" mais nous donnons à Elisabeth un délai de 2 semaines pour confirmer la location par l'envoi du chèque d'avance.
- Activités
 - Été 2013 - Les semaines de Somero ont été constituées en équipes. Concernant la direction de stage de Claude Bensimon pendant l'une des semaines (a priori la semaine artistique), cela sera à confirmer en mars.
 - Les activités lors des semaines doivent déjà commencer à être constitués en planning.
 - Aucune semaine n'est pour l'instant prévue en cours intensifs (5 heures par jour) lors des semaines de Somero (les évènements Printempas et Autune seraient plus appropriés et permettraient de répondre aux demandes de certains stagiaires).
 - PRINTEMPaS: cours intensifs et examen.

ODJ7 - Questions diverses

- Point 7a - nouveaux sociétaires
 - Henri et Anne-Marie ROBET - ont déjà payé une part chacun - ces nouveaux sociétaires sont acceptés par le CA
 - Anne-Emilie RAVACHE - nouvelle sociétaire acceptée - le paiement peut être fait
 - Sunjo (Suzanne) CASH - nouvelle sociétaire acceptée - le paiement peut être fait

AUTRES POINTS ABORDES

- Alarme
 - Bert va appeler Siemens pour connaître la procédure et faire réviser l'équipement. Yves informe que les boîtiers d'acquiescement ne servent plus à rien. A voir avec Siemens si ces boîtiers peuvent être démontés, compte tenu des nouveaux blocs de sécurité (illumination).
 - Štonchjo a eu des problèmes lors de la procédure d'ouverture (pas de lumière dans la chaufferie, ni au bloc de la sortie de secours lors du rétablissement électrique de la chaufferie).
- Chauffage
 - Lors du nouvel an, il y a eu des problèmes de chauffage, probablement dus au boîtier rouge de la sous-station. Soreau avait fait un diagnostic: 500€ pour le changement du boîtier.
- Atelier de sophrologie - location pour donner des cours. Les tarifs sont beaucoup trop chers.
- Salaires de Ronan et Sunjo par TESE.
- Achat de matériel: il est proposé d'acquiescer une tronçonneuse pour l'entretien du parc. Bert peut obtenir une telle machine en location gratuitement et en apportera aux prochain(e)s semaines/weekends de travail. L'achat de matériel pour le Château sera discuté au prochain CA.
- Communication - site web, nouvelle brochure, affiches... - Štonchjo propose de créer des moyens de communication.
- Mouvements de parts sociales - Yvette TABURET se retire des sociétaires de la MCE et demande la permission de transmettre ses parts à Jean RIPOCHE. Cette transmission est acceptée par le CA.
- Un courrier a été adressé concernant le changement de l'adresse en : Saint Martin d'Arcé 49150 Baugé en Anjou. Jannick se charge de modifier les entêtes des courriers.
- Le CA approuve qu'on demande le prélèvement automatique de la taxe foncière.

Prochaine réunion du CA

- Date prévisionnelle: 16 ou 23 mars 2013, dans la semaine de travail, selon disponibilités et possible location du Château